



Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique (selon les art. 111 LATC et 72d.RLATC)

Mesdames, Messieurs,

la Municipalité a décidé, dans sa séance du 4 novembre dernier, d'autoriser Madame Isabelle Cuche à installer une piscine hors-sol d'un diamètre de 5.5 mètres et d'une profondeur de 1.10 mètre, parcelle n°205 située à la rue du Moulin 2, selon l'emplacement mentionné sur le plan ci-dessous :



Le dossier complet peut être consulté, **jusqu'au 26 novembre 2024** le mardi matin de 9h00 à 10h30 et le jeudi soir de 18h30 à 19h30 au bureau communal.

La secrétaire

Arnex, le 7 novembre 2024